**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Réorganisation de la filière viticole cantonale

**Madame Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, a informé le Conseil d'Etat de sa décision quant à la réorganisation future du Service cantonal de la viticulture. Au plus tard le 1er mai 1998, ce dernier deviendra un Office cantonal et déménagera à l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcelin. L'actuel chef de service, M. Dominique Favre, prendra la tête de cet Office et occupera le poste de Régisseur des domaines de Marcelin. Le Conseil d'Etat ratifiera cette décision dans sa séance du 28 mai prochain.**

Cette restructuration correspond à la volonté du gouvernement, exprimée dans le projet de réorganisation générale de l'administration cantonale, de voir fusionner les Services de la viticulture et de l'agriculture.

L'Office cantonal de la viticulture disposera d'une unité budgétaire élémentaire distincte, dans le cadre du Service de l'agriculture. Son déménagement à Morges a pour but de renforcer son identité propre. Monsieur Favre reprenant la régie des domaines, l'actuel Directeur de l'Ecole de Marcelin, M. Charles-Louis Morel, sera déchargé de cette tâche. Il assumera en revanche la responsabilité de l'ensemble de l'enseignement agricole vaudois, dispensé dans les deux écoles de Marcelin et de Grange-Verney, qui n'auront plus qu'une seule direction, basée dans ce dernier établissement. Monsieur Morel sera secondé à Marcelin par deux doyens.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mai 1997

M. Dominique Favre, Chef du Service de la viticulture, tèl: 021/ 316.62.50 M. Olivier Dunant, Chef du Service de l?agriculture, tél. 021 / 316 61 98